

SERVON

Eden, le futur temple du shopping, sort de terre



S'AGIRA-T-IL d'un Carré-Sénart bis? Un vaste centre commercial à ciel ouvert, baptisé Eden, est en train de sortir de terre le long de la N 19 à Servon. La première pierre a été posée hier pour la première moitié du projet, côté Truffaut. Au total, 140 000 m² de terrain vont être aménagés, avec des centaines d'emploi à la clé.

La première phase, étendue sur 50 000 m², comportera 17 000 m² de magasins disposés en arc de cercle, dont un O'Marché Frais de 9 000 m² qui emploiera près de 70 personnes, mais aussi « Intersport, Gifi, La Vignerie, Chaussea, Maxi Toys, Orchestra, Grand Optical, le restaurant Au Bureau et une enseigne de bagels... », énumère Bertrand Toussaint, patron de Habitat & Commerce, le propriétaire et promoteur du projet. Les clients disposeront de 800 places de parking : 500 en sous-sol et 300 en surface. Coût du chantier : 17 M€. La livraison est prévue en octobre pour une ouverture en janvier prochain.

Une idée qui date de 2001

La seconde phase, de l'autre côté de la N 19 face aux champs, sera plus vaste : 90 000 m² de terrain aménagés, 30 000 m² de magasins (vêtements, loisirs...), 1 000 places de parking en surface... « Le permis est déposé. Les travaux doivent débuter en janvier 2017 pour une ouverture en 2018 », annonce Apsys, le propriétaire, promoteur et futur exploitant, qui



Servon, hier. Le maire (à g.) et le président de la communauté de communes de l'Orée de la Brie (à dr.) sont venus poser la première pierre du centre commercial.

s'occupe de centres commerciaux comme celui de Beaugrenelle à Paris. « Cinq entreprises s'y installeront aussi : Sodearif, Point P, Voltaire... », précise Dominique Stabile, le maire (PS) de Servon.

Il aura fallu du temps aux élus locaux pour parvenir à cette première pierre. « C'est l'aboutissement d'un long travail entamé en 2001, confie Dominique Stabile. Le projet a essuyé plusieurs recours et modifications mais les promoteurs n'ont pas lâché, conscients des atouts du site : desserte quasi-directe par la N 104, une N 19 fréquentée par près de

40 000 véhicules chaque jour, 500 000 clients potentiels vivant à vingt minutes de la zone... »

Peu importe la présence du mastodonte Carré-Sénart à proximité : « Il y a suffisamment de clients pour tout le monde dans ce secteur très dense », estime un promoteur. Les riverains n'ont pas la même vision : « Il y a déjà plein de commerces dans le coin, à Brie, Carré-Sénart, Pontault..., confient deux habitantes. Certes, cela créera des emplois mais ça risque de tuer le petit commerce en centre-ville. »

MARINE LEGRAND

Le multiplexe tentera de ne pas faire de l'ombre au petit cinéma de Brie

LA SECONDE partie du futur centre commercial Eden, à Servon, pourrait accueillir un cinéma multiplexe de neuf salles et 1 500 places. Le spécialiste des salles obscures Kinépolis et le promoteur Apsys doivent déposer une demande d'autorisation ce mois-ci pour une ouverture fin 2018.

Ce projet concurrencerait le Gaumont Carré-Sénart, ses 16 salles et 3 500 sièges, situés à 17 km de là. Mais ce multiplexe risque surtout de condamner à mort le petit cinéma art et essai Les Quatre-Vents, à Brie-Comte-Robert, 3 km plus loin, qui peine déjà à remplir ses séances. « Pour éviter une concurrence frontale et afin



Brie-Comte-Robert, hier. La salle d'art et essai devrait bénéficier d'un accord avec le futur Kinépolis. (LP/M.L.)

d'assurer une complémentarité entre les deux cinémas, nous avons signé un protocole d'accord

en conseil municipal, mardi, explique la mairie de Brie-Comte-Robert. Les Quatre-Vents conserveraient leur label art & essai et l'accueil des scolaires et accéderaient à certains films programmés au futur Kinépolis. Ce dernier mettrait en avant la programmation des Quatre-Vents sur ses supports de communication et aiderait notre salle à obtenir des avant-premières et certains films plus tôt qu'actuellement. Enfin, les abonnements du Kinépolis donneraient accès aux deux sites. »

Ce partenariat donnerait aussi un coup de pouce au dossier de candidature du Kinépolis.

M.L.

PROVINS - SOURDUN

L'avenir du conservatoire entre les mains des élus



Provins, en 2014. Le conservatoire Pauline-Viardot va-t-il voir la communauté de communes du Proinois — présidée par Christian Jacob (LR) — lui verser le reste de sa subvention annuelle, indispensable au vu de sa situation financière ?

LE CONSEIL communautaire du Proinois (CCP) va-t-il voter l'attribution de sa subvention annuelle au conservatoire Pauline-Viardot, lors de sa réunion consacrée au budget, ce soir à Sourdun? Et ce alors que le conservatoire et ses 300 élèves vivent une période tourmentée, conséquence d'une situation financière considérablement dégradée. Le 11 décembre, la CCP lui avait déjà versé une avance de 35 000 € sur sa subvention annuelle de 200 000 €, pour lui venir en aide. D'après nos informations, son déficit dépasserait désormais les 200 000 €...

Un loyer qui fait tiquer...

Surfant sur cette affaire, des lettres anonymes soi-disant signées par un ancien élu communautaire ont fait leur apparition ces quinze derniers jours dans toute la communauté de communes, accompagnées de photocopies de la convention passée fin 2008 entre la ville de Provins et la CCP. Elle concerne la redevance versée chaque année à la ville pour l'occupation du centre culturel Saint-Ayoul par le conservatoire. Certains élus n'avaient pas connais-

sance de ce document, ni de ce loyer de plus de 112 000 € par an. « C'est scandaleux, estime l'un d'eux. A ce prix-là, on a plutôt intérêt à acheter un local. C'est incompréhensible que la CCP de l'époque ait accepté cela. C'est beaucoup d'argent, alors que ce n'est pas dans les priorités d'une communauté de communes. »

« Le montant du loyer est en rapport avec celui des charges que la ville de Provins avait à l'époque, tempère un autre élu. Si cela avait été illégal, cela aurait été relevé par le contrôle de légalité de la préfecture. » « Cela correspond aux charges de fonctionnement des 12 % qu'occupe le conservatoire au sein du centre culturel », explique Olivier Lavenka (LR), le bras droit du président, Christian Jacob (LR). Quant aux soupçons de favoritisme évoqués dans ces lettres anonymes, envers une autre école artistique, privée, en projet à l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Thibaud, Olivier Lavenka les balaya d'un revers de main.

En tout cas, le sujet du conservatoire devrait être matière à débats, ce soir à Sourdun.

SÉBASTIEN BLONDÉ

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Rassemblement des opposants à la démolition de la mairie

■ Les opposants à la démolition de la mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry, située au 69, avenue de Fontainebleau, ont prévu un rassemblement devant l'hôtel de ville samedi à 10 heures. Ils mettent en avant une pétition qui a réuni plus de 600 signatures. Le projet de la municipalité prévoit de détruire l'hôtel de ville pour y bâtir à la place des logements, 65 privés et 93 sociaux, via l'aménageur BDM. La mairie, ainsi que tous les services municipaux, seront transférés dans les anciens locaux de BASF.



(LP/Sophie Bordier.)

NANGIS

Réunion publique consacrée au pôle gare

■ Une réunion consacrée au pôle gare est prévue ce soir au centre municipal d'activités (CMA) Louis-Aragon, à Nangis. Au programme : exposé du diagnostic effectué par la société Transamo, bilan de la concertation citoyenne menée du 8 juin au 20 juillet, présentation des scénarios envisagés et développement de la solution retenue. Aujourd'hui, à 19 heures, au CMA Louis-Aragon, 28, rue Aristide-Briand, à Nangis.